



Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du
16 janvier 2023

001-Adrien-Gamache	Mickaël Perreault Frédéric Marcotte (s)	027-Hubert-Perron	Marc Villiard
275-André-Laurendeau	Geneviève Lamoureux	169-Jacques-Ouellette	ABSENT
276-Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier	280-Jacques-Rousseau	ABSENT
002-Armand-Racicot	Nicolas Perreault	030-Joseph-De Sérigny	Hugo Simard
165-Bel-Essor	ABSENT	033-Lajeunesse	ABSENT
005-Bourgeois-Champagnat	Nadia Taillefer Chantal Bélisle (s)	035-Laurent-Benoît	Atish Koowarsing Woozageer
006-Carillon	ABSENT	038-Lionel-Groulx	ABSENT
007-Charles-Bruneau	Cécile Grelaud	059-Marcelle-Gauvreau	ABSENT
008-Charles-LeMoyne	ABSENT	099-Marcelle-Robidoux	Vanessa Viau
009-Christ-Roi	Nicola Grenon Guy Crépin Meran Dibala Pambou (s)	039-Marie-Victorin (Brossard)	Évelyne Rosso
010-Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	040-Marie-Victorin (Longueuil)	Jean-François Morin
017-D'Iberville	Nicolas Brosseau Wael Bousselemi (s)	041-Maurice-L-Duplessis	ABSENT
032--De La Mosaïque	Stéphanie Cyr	284-Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
026-De la Rose-des-Vents	Samira Oumakhlouf	042-Monseigneur-Forget	ABSENT
013-De Maricourt	ABSENT	086-Nouvelle école Greenfield Park	ABSENT
014-De Normandie	Simon Morin	043-Paul-Chagnon	Sandrine Wandji
003-Des Mille-Fleurs	Maxime Cadieux	044-Paul-De Maricourt	ABSENT
063-Des Petits Explorateurs	Johannie Lévesque	045-Pierre-D'Iberville	Estelle Lawrence
004-Des Quatre-Saisons	Stéphanie Dugas	046-Pierre-Laporte	Donald Gagnon
016-Des Saints-Anges	ABSENT	048-Préville	Jean Landry (s)
028-Du Jardin-Bienvenue	Nathaniel Liberge	049-Rabeau	Joëlle Rondeau
060-Du Tournesol	Cyrille Tagne Wafo	054-Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
031-Él de Greenfield Park	ABSENT	055-Sainte-Claire (Longueuil)	AUCUN
079-Él du Vieux-Longueuil	Carlos Andres Pelaez	287Saint-Jean-Baptiste	Jocelyn Bélanger
240-Él Lucille-Teasdale	Marilyne Pilon	050-Saint-Joseph	ABSENT
076-École Mille-Sports	Frédéric Gauthier	110-Saint-Jude	ABSENT
193-Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	058-Saint-Laurent	Andreea Tataru
271-Éc. sec. de l'Agora	Manon Fortier	052-Saint-Romain	Josiane Vachon
218-École sec. Saint-Edmond	Hélène Côté (s)	056-Samuel-De Champlain	ABSENT
168-École spec.des Remparts	AUCUN	071-Tourterelle	Mathieu Baer
020-Félix-Leclerc	Thierry Faucher	064-Vauquelin	Ana Diop (s)
021-Gaétan-Boucher	AUCUN	Représentant CCSEHDAA	Julie Ross Johanne Daudier
022-Gentilly-Boisé des Lutins	Félix Cauchy-Charest	Personnel	
023-George-Étienne-Cartier	Marie-Pascale Giroux	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
024-Georges-P. Vanier	Jany Fajardo Fernandez	Autres participants	
278-Gérard-Filion	Rokhaya Seck	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
025-Guillaume-Vignal	Sébastien Pourcel	Autres participants du CSS	Voir au point 4.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 15 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le président du comité de parents Marie-Victorin (CPMV), M. Nicola Grenon souhaite la bienvenue aux participants et offre ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Les quatre consultations lancées au mois de novembre et de décembre se poursuivent ce soir. Une présentation sur les autorisations de prise de photo, à la suite d'une demande formulée par le CPMV, sera faite par le Service de l'organisation et du transport scolaire. Finalement, vers la fin de la rencontre, l'exécutif du CPMV présentera différentes offres de formation, donc la toute prochaine conférence Gamer Mentor le 26 janvier à 19 h.

Le mot de bienvenue se termine avec une citation d'Edward Gibbon : « Tout homme reçoit deux sortes d'éducation : l'une qui lui est donnée par les autres, et l'autre, beaucoup plus importante, qu'il se donne à lui-même. »

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP20230116-01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Wael Bouselmi et appuyée par M. Mickaël Perreault, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

La directrice générale suppléante M^{me} Dominique Lachapelle souhaite une bonne année 2023 à tous les représentants et émet le souhait de développer davantage de stratégies pour améliorer la réussite des enfants, entre autres avec le PEVR et les projets éducatifs. À son tour, le directeur adjoint M. Hugo Clermont souhaite la bonne année aux représentants.

4.1 AUTORISATION PRISES DE PHOTO

Le directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) M. Christian Hinse est accompagné de M^{me} Geneviève Désilets pour présenter le nouveau formulaire concernant l'autorisation de prise et d'utilisation de l'image ou de la voix d'un élève. La question a été divisée en trois volets : l'autorisation au sein de l'établissement uniquement, l'autorisation au sein de l'établissement avec possible diffusion sur les plateformes de l'école (mais pas celles du CSS) et l'autorisation au sein du CSS avec utilisation sur les plateformes du CSS. L'autorisation est valable pour l'année scolaire, avec possibilité de retirer l'autorisation en tout temps. Le formulaire sera disponible sur le portail-parents Mozaïk pour la réinscription en ligne et sur les nouveaux formulaires d'inscriptions papier pour les nouvelles inscriptions.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

5.1 QUESTIONS SUR LES CONSULTATIONS EN COURS

Le présidente demande aux représentants s'ils ont des questions de précision sur les sujets de consultation en cours, soit sur le PTRDI, la politique pour contrer le harcèlement, le POS-Marie-Victorin Brossard, les calendriers scolaires 23-24, le changement de nom de l'école Christ-Roi ou la répartition des services éducatifs 23-24.

Le représentant de l'école Gentilly mentionne que la présentation des prédictions pour l'École Gentilly a fait sursauter les membres de son conseil d'établissement, parce que les chiffres projetés sont vraiment en deçà par rapport à la réalité de cette année. Il demande si un ajustement a été fait. M. Hinse répond que comme les prédictions du PTRDI ne comprennent pas les élèves en adaptation scolaire, les chiffres ne seront certainement pas à la baisse.

Le représentant de l'école Adrien-Gamache demande s'il y a un ajustement effectué auprès de l'équipe-école (direction sélectionnée, plus d'éducatrices ou d'éducateurs spécialisés) lors de l'arrivée de classes spécialisées dans une école, notamment les classes kangourou (élèves présentant un trouble de l'attachement) et comment sont sélectionnées les écoles dans la répartition des différentes classes spécialisées. Avant de répondre, la directrice générale adjointe M^{me} Sophie Dubé, présente la nouvelle directrice du SRÉ, M^{me} Marie Trigo. M^{me} Dubé répond donc que l'implantation de classes spécialisées dépend du travail entre le SRÉ et le SOTS parce que cela représente plusieurs enjeux. Le principe de base est que les élèves soient le plus près possible de leur domicile, donc d'avoir une diversité de services répartis sur l'ensemble du territoire tout en laissant suffisamment d'espace à la clientèle régulière du secteur. Ce travail est refait à chaque année, toujours dans le souci de ne pas déplacer les élèves. Pour répondre à la première partie de la question touchant l'équipe-école, M^{me} Dubé répond que pour chacun des types de classes spécialisées, il y a une répartition des ressources qui est présenté en Comité de répartition des ressources et en CSEHDAA. Par exemple, pour les classes kangourou, un technicien en éducation spécialisée est octroyé par classe, un technicien en travail social est octroyé pour deux classes, en plus d'un psychologue et d'un psychoéducateur. Des ressources additionnelles sont prévues par type de classe. Pour les directions, c'est tenu en considération dans le portrait école.

5.2 QUESTIONS REÇUES D'AVANCE ET SUIVIS

Avis de modification d'arrêt

Serait-il possible de recevoir les avis de modification d'arrêt avec carte à l'appui. M. Hinse répond que l'actuel logiciel Géobus ne permet pas d'insérer de cartes géographiques. M. Hinse évaluera avec l'équipe du SOTS s'il est possible d'insérer un lien GoogleMap.

Utilisation des bouteilles d'eau

Est-ce que les enfants ont de nouveau accès aux fontaines d'eau sans l'utilisation de bouteille? M. Marc-André Petit répond que le guide d'application des règles sanitaires a été modifié avant les fêtes. On peut donc arrêter de demander aux élèves d'utiliser des bouteilles. Le CSS recommandera l'utilisation de bouteilles et l'accès à des bouteilles de désinfectant à mains près des fontaines.

Entente entre le CSSMV et le Canadien de Montréal

Est-ce qu'il serait possible de diffuser l'entente entre le CSSMV et le Canadien de Montréal plus largement? Le CSS évaluera cette possibilité mais considère la question délicate car il y a plusieurs ententes avec des équipes sportives.

Prévisibilité du service de transport scolaire

Est-ce que les parents pourraient être mis au fait de certains éléments qui aideraient à la prévisibilité du service, par exemple lorsqu'un chauffeur démissionne ou est très malade et qu'il n'y a pas de relève, et qu'on sait que le service ne sera alors pas disponible pour plusieurs jours? M. Petit dit qu'il est difficile de prévoir un délai de bris de service sachant que le transporteur essaie de remplacer les employés. Et on ne pourra jamais dire la raison de l'absence d'un chauffeur. Il y a un enjeu de communication.

Procédure quand un enfant manque à l'appel

Quelle est la procédure lorsqu'un enfant manque à l'appel (notamment, par exemple, dans un autobus scolaire)? M. Hinse répond que, lorsque qu'un enfant n'est pas dans l'autobus et qu'il devait l'être, le parent

doit appeler le transport scolaire ou l'école et on s'assurera de la sécurité de l'enfant. Le transporteur fait le lien entre le chauffeur et le parent.

Programme passe-partout

Pour l'offre du programme Passe-Partout (PPP), quelles sont les projections en termes de promotion et de répartition pour le programme passe-partout pour les prochaines années? M. Petit n'a pas eu le temps de faire le tour de la question mais tente une réponse. Le PPP était bien évidemment plus populaire avant l'arrivée des maternelles 4 ans. Le programme demande aussi un horaire différent et particulier pour les parents, et les écoles doivent prévoir un local. C'est un enjeu administratif. Par ailleurs, des parents se sont inscrits et ne se sont jamais présentés. Avec les projets des maternelles 4 ans, les classes passe-partout sont de plus en plus rares. Cela devrait continuer dans cette voie. Le SOTS en parlera davantage au prochain CP avec plus de chiffres.

Locaux polyvalents lors de construction

Quelle prévision effectue le CSS en termes de locaux polyvalents, lors d'agrandissement ou construction d'une nouvelle école (par exemple pour que les jeunes aient un emplacement pour dîner, pour certains projets, etc.)? Ce qu'il est bon de savoir en premier lieu c'est que des ajouts d'espace sont demandés à chaque année au Plan québécois d'infrastructure (PQI). Selon les demandes acceptées, le plan technique du CSS change, en fonction du budget provincial. Si on prend par exemple la nouvelle école Vauquelin, le PQI a été demandé en 2015 et l'enveloppe budgétaire sera moins généreuse que l'école du parc des Glaïeuls le sera.

Dans une école, actuellement, on retrouve un local d'anglais, une bibliothèque, un local d'art plastique/dramatique, un local de service de garde (des fois deux), donc 4-5 locaux polyvalents. M. Petit présente la nouvelle fiche technique demandée au PQI pour des prochaines écoles : un local de bibliothèque (deux fois plus grande que celles qu'on a actuellement, qu'on ne pourra pas transformer en local classe), un local de musique, un local d'art, un local de service de garde de 300m² (un peu plus petit qu'un gymnase (400m²), un autre local de service de garde plus petit et locaux collaboratifs de 15m², donc l'équivalent de six locaux polyvalents.

Le service des ressources matérielles présentera prochainement un bilan des locaux polyvalents qui ne sera pas très positif cette année parce que le nombre d'inscriptions au guichet d'accueil est en forte hausse.

5.3 AUTRES QUESTIONS

Classe Ipad

M. Clermont a pris en note une question posée par une représentante qui aimerait savoir si les enseignants ont la possibilité de créer des classes Ipad, (plutôt que des cahiers d'activités et remplacer la majorité des impressions). M. Clermont devrait revenir avec une réponse à la prochaine rencontre puisqu'il y a des enjeux avec le Service des ressources informatiques et le Service des ressources éducatives.

Anniversaires d'école

Un représentant aimerait savoir si les écoles qui célèbrent leur 30-40-50 ans (comme l'école Pierre-Laporte qui fête ses 50 ans) bénéficient d'un budget pour le souligner. Il n'y a pas de budget prévu d'avance pour ce genre d'événement, mais la direction pourrait toujours échanger avec son DGA pour voir ce qu'elle peut faire. Les budgets sont préétablis et si un budget était prévu pour les anniversaires d'école, il faudrait couper ailleurs.

Fugue d'élève

Un représentant demande si les écoles ont une politique particulière quand un élève fugue (exemple d'un élève TSA qui a tendance à fuguer) et demande ce que le parent peut faire pour soutenir l'école. M^{me} Sophie Dubé répond, bien que la question soit très complexe, qu'il n'y a pas de politique mais des mécanismes sont

à mettre en place avec les mesures d'urgence. Si un élève présente une problématique particulière, il est mieux d'adresser la situation milieu par milieu. Un plan d'intervention doit être mis en place.

Prévisions budgétaires

Le représentant de l'école Gentilly mentionne que lors du dépôt des prévisions budgétaires de son école, le CE a remarqué que plusieurs sommes dédiées à des salaires ne sont pas dépensées, à cause entre autres de la pénurie de personnel. On aimerait savoir ce que représentent ces sommes retournées dans les poches du ministère et si on pourrait utiliser ces sommes pour d'autres activités. M. Clermont propose d'inviter le directeur du Service des ressources financières pour répondre aux questions touchant la gestion financière.

Inclusion dans les classes régulières

Le représentant de l'école Pierre-Laporte souligne que les enseignants sur le CE ont rapporté avoir beaucoup de difficulté avec l'inclusion des élèves en besoins particuliers dans les classes régulières. Le CSSMV mène actuellement des projets pour améliorer les pratiques d'inclusion scolaire. M^{me} Dubé poursuit en mentionnant que le CSS souhaite supporter les milieux en visant les trois niveaux de services : élèves en classe régulière, élèves en classe spécialisée et élève en école spécialisée. Depuis décembre, 18 membres se sont joints à un comité (6 professionnels, 6 enseignants et 6 employés de soutien). Le projet vise à se requestionner et se repositionner en profondeur sur les ressources attribuées à chacun des types de classe, soutenir d'avantage les enseignants et répondre aux besoins des élèves. Le président rappelle qu'une soirée plénière sera organisée avec le SRÉ pour répondre aux différentes questions des parents touchant les orientations du CSS ou des écoles en matière d'inclusion et de méthodes pédagogiques.

Budget Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires

La représentante de l'école Vauquelin explique que suite à un sondage auprès des élèves sur leurs souhaits/besoins pour l'achat de matériel pour leur cour d'école (but de soccer et équipement sportif), la direction a priorisé certains besoins dans chaque classe (ballons, fournitures). La représentante aimerait donc savoir s'il pourrait y avoir un budget pour la cour d'école et un budget pour chaque classe. M. Clermont va analyser la question parce qu'habituellement on souhaite plus de flexibilités pour dépenser l'argent des mesures. Il se demande s'il serait judicieux de restreindre les mesures budgétaires.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

6.1 12 DÉCEMBRE 2022

Résolution CP20231212-02

L'adoption du procès-verbal du 7 novembre est proposée par M. Félix Cauchy-Charest et appuyée par M^{me} Nadia Taillefer, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

La finale de primaire en spectacle aura lieu le 23 février et le représentant du CP au Comité culturel M. Nathaniel Liberge y assistera en tant que membre du jury.

Les membres de l'exécutif du CP réfléchit à l'élaboration d'un prix reconnaissance spécial pour les membres des équipes-écoles avec un jury constitués de parents.

Le président recherche deux écoles secondaires intéressées à recevoir la troupe de théâtre Parminou pour la présentation d'une pièce.

Le président rappelle la tenue des conférences à venir :

- *Gamer Mentor*, le 26 janvier, destinée aux parents et aux enfants;

- *Le projet éducatif*, le 14 mars;
- *Le plan d'intervention*, le 11 mai.

Il rappelle également qu'une soirée sera organisée avec le SRÉ pour répondre aux questions des parents. Les représentants sont invités à faire parvenir leurs questions à l'exécutif.

7. CONSULTATIONS

7.1 POS MARIE-VICTORIN BROSSARD (RÉSOLUTION)

Résolution CP20230116-03

PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2022-2023

REDÉCOUPAGE DE L'ÉCOLE MARIE-VICTORIN BROSSARD

- CONSIDÉRANT que les comités de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doivent être consultés sur les plans d'organisation scolaire des centres de services scolaires;
- CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 14 novembre 2022;
- CONSIDÉRANT les commentaires présentés aux représentants du SOTS du CSSMV lors du comité de parents du 12 décembre 2022;
- CONSIDÉRANT l'ensemble des avis recueillis par le comité de parents Marie-Victorin (CPMV) auprès de ses membres;
- CONSIDÉRANT les avis de l'ensemble des écoles touchées par le redécoupage favorisant majoritairement l'option A, notamment par les avis reçus des représentants des parents;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} NADIA TAILLEFER ET SECONDÉ PAR M. WAEL BOUSSEMI QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV, pour le redécoupage entourant l'école Marie-Victorin Brossard, l'adoption de l'hypothèse A telle que proposée et

QUE le CSSMV porte une attention particulière, lors du processus de consultation des conseils d'établissements, à informer les membres qu'il est possible de proposer des hypothèses alternatives ou hybrides et que dans un tel cas il faut agir tôt afin que le dénombrement de la répartition alternative puisse être évaluée en temps opportun.

Adoptée à l'unanimité

7.2 CALENDRIERS SCOLAIRES 2023-2024 (RÉSOLUTION)

Résolution CP20230116-04

CALENDRIERS SCOLAIRES 2023-2024

- CONSIDÉRANT l'article 193, 7^e alinéa de la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la présentation faite par le Service de l'organisation et du transport scolaire du Centre des services scolaire Marie-Victorin des projets de calendrier scolaire 2023-2024 du préscolaire et primaire, du secondaire, du secondaire spécial le Bac de l'école secondaire Gérard-Filion, des CÉA Antoine-Brossard, Camille-Laurin et LeMoyne-d'Iberville et des CFP Charlotte-Tassé, ÉHM et Pierre-Dupuy, lors du comité de parents du 14 novembre 2022;

CONSIDÉRANT la résolution N° CP20190114-03 adoptée à l'unanimité dans laquelle le comité de parents a déjà exprimé sa préférence pour que la journée pédagogique traditionnellement prévue à la fin du mois d'octobre soit déplacée le 1^{er} novembre si le 1^{er} novembre est un jour de semaine et compte tenu de la préférence souvent également exprimée à ce sujet par les enseignants;

CONSIDÉRANT la résolution N° CP1801-2016-03 adoptée à la majorité dans laquelle le comité de parents a déjà statué préférer que la période de congé à Noël débute toujours un lundi pour se terminer un vendredi;

CONSIDÉRANT la consultation en plénière lors de la séance du 12 décembre 2022;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE M. FÉLIX CAUCHY-CHAREST ET APPUYÉ PAR M. FRÉDÉRIK GAUTHIER DE RECOMMANDER :

QUE le conseil d'administration du CSSMV adopte le projet de calendriers scolaires 2023-2024 tel que présenté en intégrant les éléments suivants :

- la journée pédagogique du 16 octobre 2023 soit déplacée le 1^{er} novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

7.3 PTRDI (RÉSOLUTION)

Résolution CP20231212-05

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN 2023-2024, 2024-2025 ET 2025-2026 ET LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES

CONSIDÉRANT que le comité de parents Marie-Victorin, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doit être consulté à chaque année sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du centre de services scolaire, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, ainsi que les actes d'établissement et ce, conformément à l'article 39 de cette même loi;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 14 novembre 2022;

CONSIDÉRANT les commentaires présentés aux représentants du SOTS du CSSMV et ce qui a été échangé lors de la plénière à ce sujet lors du comité de parents du 12 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR M. THIERRY FAUCHER ET SECONDÉ PAR M. CYRILLE TAGNE WAFO QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSS Marie-Victorin pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 et la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les actes d'établissement tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

7.4 POLITIQUE POUR CONTRER LE HARCÈLEMENT (RÉSOLUTION)

Résolution CP20231212-06

POLITIQUE VISANT À PROMOUVOIR LA CIVILITÉ ET À PRÉVENIR ET CONTRER LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service des ressources humaines du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 14 novembre 2022;

CONSIDÉRANT l'ensemble des avis recueillis par le Comité de parents Marie-Victorin auprès de ses membres et les échanges tenus en plénière lors de la séance du 12 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} NADIA TAILLEFER ET SECONDÉ PAR M^{ME} ANA DIOP QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV l'adoption de la Politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir et contrer le harcèlement et la violence au travail telle que présentée et

RECOMMANDE que les documents de présentations, guides ou outil d'accompagnement de la politique établissent clairement comment (et où) sont codifiées les relations entre le personnel et les élèves/parents de même que les relations avec les acteurs externes (fournisseurs, etc.).

Adoptée à l'unanimité

7.5 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS (PLÉNIÈRE)

Les représentants sont invités à consulter leur CÉ respectif et à prendre connaissance de la répartition des services pour leur école. Les représentants de l'école Adrien-Gamache sont très préoccupés par la situation de leur école qui se situe en milieu défavorisé (IMSE 9), et qui se retrouve avec des classes spécialisées Kangourou. Le président propose au CÉ d'écrire une résolution à présenter au CSS.

Le représentant de l'école D'Iberville propose qu'on retrouve dans la résolution la question de l'offre des maternelles 4 ans en priorisant l'offre actuelle.

7.6 CHANGEMENT DE NOM D'UNE ÉCOLE (PLÉNIÈRE)

Le VP du comité de parents M. Mickaël Perreault prend les commandes de la rencontre comme ce point concerne l'école du président. Le nom *École Claude-Lafortune* a emporté 54,2 % des voix selon le sondage mené, et le statu quo *École Christ-Roi*, 45,8% des voix. Les représentants n'ont pas d'autres commentaires.

8. PRIX RECONNAISSANCE

Les prix reconnaissance du CP seront jumelés à la soirée des bénévoles du CSSMV cette année, le 7 juin, à l'ÉHM. Le représentant, la direction d'établissement et le bénévole seront donc invités. Pour le prix national de la FCPQ, seuls les parents d'élèves actifs peuvent être présentés. Le président souhaiterait bien avoir un bénévole ou un groupe de bénévoles par école et invite les représentants à en discuter en CÉ.

9. SOUPER DES REPRÉSENTANTS

Une soirée plénière et de discussions avec des tables de sujets se tiendra le 15 mars à l'ÉHM. Le formulaire d'inscription se trouvera dans le courriel de suivi. La soirée est ouverte aux représentants et aux substituts.

10. PAROLES

10.1 À LA REPRÉSENTANTE DU CCSEHDAA

La représentante du CCSEHDAA M^{me} Julie Ross souligne qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité depuis le dernier CP mais a cependant pris des notes les questions soulevées ce soir sur les classes Kangourou et l'intégration des élèves à besoins particuliers. Elle rappelle que l'Institut des troubles d'apprentissage offre des soirées parents gratuites et qu'il y en a une ce samedi. Il est toujours possible de communiquer avec les responsables du CCSEHDAA à ehdaa@csmv.ca.

10.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

FCPQ

M. Nicolas Brosseau assistera au conseil général de la FCPQ dans trois semaines. Les journées de la mobilisation se tiendront le 21 janvier.

Transports

M. Mickaël Perreault a participé à une rencontre juste avant les fêtes. Les questions ont toutes reçues réponses au comité de parents et seront retranscrites dans le fichier questions/réponses.

C.A.

M^{me} Geneviève Lamoureux mentionne qu'il n'y a pas eu de nouvelle rencontre depuis le dernier CP. Elle résumera la prochaine rencontre, qui se tiendra demain, au prochain CP.

Formations

M. Nicolas Calderon-Asselin rappelle les prochaines formations de la FCPQ :

Formations FCPQ (<https://cpmv.ca/formation/>) :

18 janvier 2023 - Apprendre à apprendre

25 janvier 2023 - Accro mon ado? Cyberdépendance et dépendance

1^{er} février 2023 - La co-parentalité suite à une séparation et l'école

Et les prochaines conférences à venir:

21 janvier 2023 - Journées Parents de l'ITA (<https://institutta.webflow.io/journee-parents-janvier-2023>)

26 janvier 2023 - Le Gamer Mentor (<https://cpmv.ca/configamer/>)

Culturel

Nathaniel Liberge assistera à rencontre le 8 février et en fera rapport lors du prochain CP.

10.3 AUX RESPONSABLES DE COMITÉS

Communication

Rien de particulier n'est à signaler.

Frais aux parents

Un Doodle est en route pour planifier une rencontre d'ici la fin du mois de janvier.

Admission au secondaire

Rien de particulier n'est à signaler.

Tableaux de bord

Rien de particulier n'est à signaler.

10.4 AU TRÉSORIER

M. Wozageer n'a rien à rapporter.

10.5 AU SECRÉTAIRE

M. Stéphane Simard est absent, mais rien de particulier n'est à signaler.

10.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)

La représentante de l'école secondaire Saint-Edmond signale une baisse de motivation et d'assiduité chez plusieurs élèves et demande si cette préoccupation est partagée par d'autres parents ou d'autres écoles. Elle demande si le sujet est une préoccupation au CSS.

M^{me} Maryse Villeneuve demande si un suivi du Sous-comité sur les calendriers et horaires scolaires sera fait. Le CSSMV est très ouvert à ajuster des routes de transport plus tard pour permettre aux élèves du secondaire de débiter l'école plus tard et c'est quelque chose de projeter aussi. Le président proposera au directeur du SOTS M. Hinse de venir en parler en CP.

La représentante du CCSEHDAA M^{me} Julie Ross se demande s'il est possible d'avoir des données sur le taux d'absentéisme des élèves transportés (quand il y a coupure de service de transport). C'est ce genre de données qu'on retrouvera dans les tableaux de bord.

M. Nicolas Brosseau aimerait savoir s'il y a un processus clair quand un élève perd une dent.

M. Nicolas Brosseau se questionne sur les fondations des écoles. Comme cela crée des inégalités entre les écoles, il se demande s'il serait possible de mettre sur pied une fondation au niveau du CSS.

M. Nicolas Calderon-Asselin aimerait qu'une école qui a un groupe d'achat regroupé pour les effets scolaires partage sa procédure ou son expérience.


10.7 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

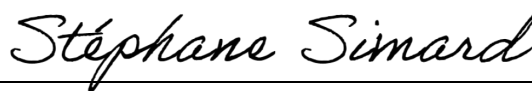
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 05.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*



Nicola Grenon
Président



Stéphane Simard
Secrétaire